

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



219674

Déclaration de Maladie : N° S19-0001280

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11951

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ARISS HASSANE Date de naissance : 21/03/78

Adresse :

Tél. : 06 6134 56 25 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. C. GUILLEMETEAU
46, Boulevard Tidghine
Lot Koubi - Dar Bouazza
Tél : 05 22 96 17 91
05 22 96 17 95

Date de consultation : PI.C.E : 001698943000033

Nom et prénom du malade : ARISS HASSANE Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Angi

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL HAMDOULLAH Dr ZAIDI Maroc tél : 0524-411421	12/05/2022	111.20 149.90 396.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

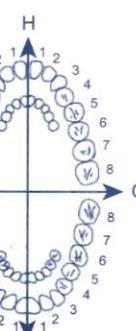
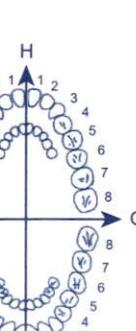
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Catherine GUI

PPV 55DH70

LOT 100082
EXP 12/2024

Belladonna 15^{ch}

BOIRON

BOIRON - 69510 Messimy - France

Renverser Tourner Ouvrir

Enregistrement sans indications thérapeutiques

MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA

EXP. 09/2025 LOT: E58467 Ain Sébaâ, Casablanca

PPV : 18DH50 Belladonna 15ch



3 400301 087934

FRW

Sur Rendez-vous

ICE : 001698943000033

INPE : 091069609

Casablanca, le 9/15/2022

بن خيمتو

اض الأطفال

ية

عين

البيضاء

05 22 96 17 95

c.guillemeteau@g

Mercurius
solubilis

15^{ch}

3gr 6fials
BOIRON

BOIRON - 69510 Messimy - France

Renverser Tourner Ouvrir

Enregistrement sans indications thérapeutiques

MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA

EXP. 11/2026 LOT: F65668 Ain Sébaâ, Casablanca

PPV : 18DH50 Mercenus solubilis 15ch

3 400304 837932

FRW

الاستقبالات بالموعد

18/09 Pyrogenium 8m (S.V) 10 grs f. - 3r
 18/09 Belladone 1m (S.V) 10 grs 10 ml de nite
 18/09 Atu 3gr 6 fyl 3r
 18/09 Mercures solubilis (S.V) 3r 6 fyl - 3r

Axingaine 50 1 note er air
 55,70 6

Permittee Al Hsmadillah
 Dr. Tarek Dar Bouazza
 Dr. Aissaoui Dar Bouazza
 Tel.: 06 22 29 09 49
 Casablanca
 N°1234567890003
 1/2/2025
 05/22/96 17/95
 05/22/96 17/95
 05/22/96 17/95
 05/22/96 17/95
 Dr. Guillemeteau
 Dr. Tadghine

Pyrogenium 9^{ch}
 10 grs f. 3r
 BOIRON

Enregistrement sans indications thérapeutiques
 MÉDICAMENT HOMEOPATHIQUE BOTTU SA
 EXP. 06/2025 LOT: E58838 Ain Sébaâ, Casablanca
 PPV : 18DH50 Pyrogenium 9ch
 3 400309 168161
 FRW

الدكتورة كاترين كيم

اختصاصية في أمراض الأطفال
والحساسية

46، شارع تيدغين

دار بوعزة - الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 96 17 95 / 05 22 96 17 91

البريد الإلكتروني: c.guillemeteau@gmail.com

الاستعلامات بالموعد

Azuter 15 mg/g
Collyre, 8/6 récipients unidoses
PPV : 76,20 DH

6 118001 0101801
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri, Casablanca
Pharmacien responsable : Amina DAOUDI

HOMEOPATHIE DU C.E.D.H.

46, Boulevard Tadghine
Dar Bouazza - Casablanca
Tél. : 05 22 96 17 91 / 05 22 96 17 95
E-mail : c.guillemeteau@gmail.com

Sur Rendez-vous

ICE : 001698943000033
INPE : 091069609

Casablanca, le 12/5/1622

الدار البيضاء، في

Israel

Anis

Aspect

75,50

x 2

159,80

1 peler 3 peler 1 cuillère 1 cuillère 3 plus

38,10

Ustensile 75 1 cuillère 6 — 8

Pharmacie Al Hamdolillah

Pharmacie ZAIDI Hafida
N°12, Rue Lot Assassi Dar Bouazza

N°12, Rue Lot Assassi Dar Bouazza
Casablanca

Tél.: 05 22 29 09 49

45,90 Cibexen 1 flacon

مجموعة 6476 09/21 09/24
 صالح لغاية: 38.10 DH
BIOCODEX MAROC PPV

6 118001 070176
CILOXAN 0,3% Collyre, flacon de 5 ml

A.M.M. N° 151 DMP/21/NRQ
Laboratoires Sotema
PPV : 45,90 DHS

Remboursable AMO
406434

76,20x2 A₃,tr
152,260

2 Ro-

S.V.

+ 396,20

196 C.
Mr. BOULL
D'ESPAGNE
1962-1963

N°123 Lot AUSSEN DR BOUTIQUE
Dr. ZAIDI HAMDIA
EINARMAIC E AL HMDIA
Casablanca 290949
Tel: 06-22-29-09